Maroc La FNSA nous interpelle

La Fédération nationale du secteur agricole (FNSA) est le principal syndicat agricole du Maroc. Il se bat pour faire respecter les droits des ouvriers agricoles du Maroc, notamment dans la plaine du Chtouka où se concentrent les exploitations d'agrumes et de légumes destinés à l'exportation.

La FNSA compte entre 3000 et 4000 adhérents dans la plaine du Chtouka, répartis sur une dizaine d'entreprises.

Dans la région d'Agadir, la plaine du Chtouka concentre près de la moitié de la production d'agrumes exportées du Maroc. Elle porte aussi la plus importante concentration de cultures sous serre du pays : ce type de cultures concernait moins de 400 hectares en 1985 et dépasse les 9 000 hectares aujourd'hui.

Les rentiers et les multinationales s'y taillent la part du lion : la majorité des terres et les plus grandes exploitations appartiennent à des investisseurs habitant les grandes villes marocaines ou des pays tiers. Les entrepreneurs espagnols et français représentent l'essentiel de l'investissement étranger. Ils exploitent les plus grandes surfaces, avec le plus souvent des filières totalement intégrées, vouées à l'exportation.

Dans ce paysage dévolu à la mondialisation libérale du commerce, les travailleurs agricoles peuvent compter sur la FNSA-UMT pour les défendre. La Fédération nationale du secteur agricole, membre de l'Union marocaine du travail, est le principal syndicat agricole du Maroc. À force de ténacité, il a réussi à s'implanter dans des entreprises filiales de Syngenta, ou chez d'autres acteurs de la filière tels Duroc, les Domaines Cherkaoui, ou Azura (Maraissa).

Mais rien n'est simple et certaines entreprises sont plus retorses que d'autres : les patrons espagnols semblent leaders pour casser le travail syndical et bafouer le droit des salariés. Nufribel (Nufri) a ainsi licencié sans détour les membres du bureau syndical et quinze autres ouvrières adhérentes. Emporio verde, Périroc, Jolima, Afreur, Hortupal, Gernikako et Innovation Agricole ont utilisé les mêmes méthodes.

La FNSA compte entre 3000 et 4000 adhérents dans la plaine du Chtouka, répartis sur une dizaine d'entreprises. Le nombre d'ouvriers dans la plaine est estimé à 60 000. En 2000, la région comptait 39 investisseurs européens ; ce chiffre n'a jamais été mis à jour. Ainsi les syndicats travaillent tant bien que mal avec des moyens limités – essentiellement des bénévoles – et peu de visibilité.

Beaucoup à faire

Cependant les ouvriers militants ne démordent pas et le nombre de syndiqués augmente. Ils dénoncent le non-respect du code du travail, réclament des conditions de transport sécurisées (les ouvrier sont habituellement transportés dans les camions à tomates), le respect des horaires de travail. Ils se battent pour la légalisation des travailleurs, avec de vrais contrats et une déclaration en bonne et due forme à la sécurité sociale. Et bien sûr une augmentation des salaires : le salaire moyen avoisine actuellement six euros par jour !

Les exactions ont lieux avec la complicité des autorités. Les syndicats doivent tenir la main de l'inspecteur du travail et lui montrer où regarder pour que celui-ci fasse son boulot. Et même lorsque les abus sont remarqués, c'est trop souvent les patrons qui ont gain de cause. Dans ces conditions, les entrepreneurs européens n'hésitent pas appliquer sur le sol marocain des pratiques qui leur sont interdites chez eux.

En aval, les distributeurs s'octroient le droit de fixer les prix d'achat au plus bas pour dégager un maximum de bénéfices. Ils exercent une pression extrême sur les producteurs. Au bout de la chaîne, c'est l'ouvrier agricole qui trinque. L'accord de libre-échange entre le Maroc et l'UE, adopté par le Parlement européen en février dernier, n'améliorera pas la situation : au contraire, il devrait augmenter la production au Maroc et, en créant une plus forte concurrence sur la zone, s'avérer défavorable à la défense des droits des paysans et des ouvriers agricoles.

La FNSA travaille actuellement à l'identification des marques sortant des stations d'emballages et leur devenir. Par cette traçabilité, elle espère sensibiliser les consommateurs européens et faire pression sur les intermédiaires et les distributeurs pour un meilleur respect des droits des travailleurs. Le syndicat interpelle également ses homologues européens pour que sa lutte soit connue et reconnue, relayée en Europe pour faire changer un rapport de force par trop défavorable aux petites paysans et aux ouvriers agricoles marocains. ■

Nidal Abdelkrim,
volontaire du programme
« Échanges et partenariats 2012 » :
http://emi-cfd.com/echanges-partenariats